

## OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

### Directeur(rice) Général(e) Adjoint(e) pôle mutualisé Patrimoine, transitions et ingénierie (F/H)

|                                                         |                                                  |                                                                      |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>Référence de l'offre :</b><br>4964                   | <b>Direction :</b><br>Direction générale         | <b>Horaire :</b>                                                     |
| <b>Date de publication :</b><br>02/10/2026              | <b>Service :</b>                                 | <b>Contact :</b><br>BRUNO GERENTES<br>Directeur général des services |
| <b>Date limite de candidature :</b><br>31/10/2026       | <b>Collectivité :</b><br>Saint-Étienne Métropole | <b>Chargé de recrutement JULIEN BALLY</b>                            |
| <b>Cadre emploi :</b><br>EMPLOIS SUPERIEURS 3EME NIVEAU | <b>Lieu de travail :</b><br>Saint-Etienne        | <b>Chargé de recrutement</b><br>0427405896                           |

## PRÉSENTATION

La Métropole de Saint-Étienne et ses 407 700 habitants, répartis sur 53 communes, pilote le développement d'un des territoires les plus dynamiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Située à 45 minutes de Lyon, dotée d'une gare TGV, elle dispose d'un cadre de vie agréable, et d'une offre de logements, de loisirs et culturelle de haute qualité.

Elle concentre un pôle économique dynamique (31 550 entreprises, 3 filières d'excellence), un campus universitaire en fort développement (30 350 étudiants, 15 grandes écoles d'excellence nationale 4 grandes écoles, 15 écoles d'excellence, 60 établissements d'enseignement supérieur, une Université pluridisciplinaire, 5 campus urbains), et conduit des politiques d'excellence plusieurs fois récompensées dans ses différents domaines de compétence (innovation écologique, qualité de l'air, énergie positive, label French tech...).

La Métropole de Saint-Étienne et ses 407 700 habitants, répartis sur 53 communes, pilote le développement d'un des territoires les plus dynamiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Située à 45 minutes de Lyon, dotée d'une gare TGV, elle dispose d'un cadre de vie agréable, et d'une offre de logements, de loisirs et culturelle de haute qualité. Elle concentre un pôle économique dynamique (31 550 entreprises, 3 filières d'excellence), un campus universitaire en fort développement (30 350 étudiants, 15 grandes écoles d'excellence nationale 4 grandes écoles, 15 écoles d'excellence, 60 établissements d'enseignement supérieur, une Université pluridisciplinaire, 5 campus urbains), et conduit des politiques d'excellence plusieurs fois récompensées dans ses différents domaines de compétence (innovation écologique, qualité de l'air, énergie positive, label French tech...).

Dans le cadre de la nouvelle organisation Ville de Saint-Étienne / Saint-Étienne Métropole, le/la DGA pilote le Pôle mutualisé Patrimoine-Transitions-Ingénierie. Il/elle contribue à mobiliser les expertises communes au service des deux projets de collectivités, dans une logique de mutualisation utile, de clarification des responsabilités et de sécurisation des décisions.

Les missions :

- Piloter et coordonner les expertises et directions relevant du pôle mutualisé (Projets Urbains, Transition écologique et énergétique, Achat-Logistique, Immobilier-Foncier-Patrimoine Bâti), dans le respect des compétences respectives de la Ville et de la Métropole.

- Organiser une offre d'ingénierie lisible et mobilisable par les deux collectivités, en distinguant clairement responsabilité hiérarchique et autorité fonctionnelle.

- Accompagner les projets structurants de la Ville et de la Métropole, et notamment le pilotage du SDIE (schéma directeur immobilier et énergétique), en sécurisant leur faisabilité technique, patrimoniale, financière et calendaire.
- Favoriser les synergies d'expertise et éviter les doublons, tout en garantissant la capacité de chaque collectivité à conduire son propre projet.
- Contribuer à la préparation des arbitrages des deux DGS lorsque les priorités, ressources ou calendriers des collectivités se concurrencent.

Le/la DGA est membre de la gouvernance administrative Ville/Métropole et contribue à la traduction opérationnelle des priorités des deux collectivités, dans le cadre des responsabilités arrêtées entre les deux DGS.

## MISSIONS

Vous serez chargé(e) de :

- Participer aux réunions de direction générale de Saint-Étienne Métropole et de la Ville de Saint-Etienne, et aux instances de coordination Ville/Métropole.
- Assurer un reporting régulier au DGS de Saint-Étienne Métropole et partager avec le DGS de la Ville les éléments nécessaires à la conduite des projets municipaux.
- Encadrer et superviser les directions du pôle, en garantissant une chaîne hiérarchique claire et des responsabilités opérationnelles identifiées.
- Formaliser les modalités de commande des prestations mutualisées : expression du besoin, priorisation, calendrier, responsable de la demande et traçabilité.
- Organiser la programmation et le suivi des projets immobiliers, fonciers et patrimoniaux relevant du périmètre.
- Contribuer aux projets de transition et aux démarches d'ingénierie lorsque le périmètre définitif du pôle les rattache à celui-ci.
- Identifier les conflits de priorités ou de ressources et les porter au niveau des DGS, sans les renvoyer aux équipes opérationnelles.
- Mettre en place des indicateurs de charge, de délai, de qualité de service et de réalisation des projets.
- Veiller à la capitalisation et au partage des expertises entre les deux collectivités.
- Accompagner la transformation de l'organisation mutualisée et l'appropriation de ses nouvelles règles de fonctionnement.

## PROFIL

- Expérience confirmée de direction générale adjointe, de direction technique ou de pilotage de politiques patrimoniales et de projets complexes.
- Bonne compréhension des environnements Ville/Métropole, des compétences respectives et des enjeux de mutualisation.
- Capacité à piloter des expertises diversifiées et à organiser des interfaces entre collectivités.
- Solides compétences de management, de programmation, de pilotage par projet et de gestion des priorités.

- Capacité à arbitrer au bon niveau, à alerter et à sécuriser les décisions.
- Qualités relationnelles et institutionnelles, loyauté, sens du service public et aptitude à travailler en gouvernance partenariale.

## SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Le périmètre détaillé du pôle et de ses interfaces doit être construit avec les équipes. Le principe de gouvernance repose sur quatre règles : chaque DGS reste pleinement responsable de sa collectivité ; les demandes adressées aux directions mutualisées sont formalisées, priorisées et tracées ; les conflits de priorités ou de ressources sont arbitrés entre les deux DGS ; chaque agent dispose d'une chaîne hiérarchique claire. Le pôle s'inscrit ainsi dans le principe « Mutualiser par utilité, pas par habitude ».

Grade requis pour les candidats titulaires : Administrateur, Ingénieur en chef.

Ce poste est également ouvert au recrutement par voie contractuelle.

## AVANTAGES

Saint-Étienne Métropole **s'engage en faveur du bien-être et du développement professionnel de ses agents**. À ce titre, la collectivité met à disposition de ses agents un éventail riche de mesures et de dispositifs avantageux, adaptés à leurs besoins.

Travailler à Saint-Étienne Métropole, c'est :

- Pouvoir bénéficier d' **une protection sociale efficace** , grâce à des contrats de groupe de Mutuelle et de Prévoyance performants, avec une participation financière de la collectivité sur les cotisations,
- Disposer d'une série d'avantages qui facilitent le quotidien : **titres-restaurant, aides au déplacement** et de nombreuses prestations proposées dans le cadre du dispositif d' **œuvres sociales** ,
- Avoir accès à **une offre de formation complète** et à des possibilités d'évolution de carrière adaptées à chacun et chacune,
- Travailler pour une **collectivité engagée en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les discriminations** au sein de ses équipes,
- Profiter d' **une offre avantageuse de loisirs, de sorties sportives et culturelles** , qui favorise la convivialité,
- Avoir la **possibilité de télétravailler** (pour les métiers qui le permettent).